

**1. Identification du programme**

- 1.1 **Faculté :** Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité (s) responsable(s) du programme :** Programme d'information-communication
- 1.3 **Titre du programme :** Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication)
- 1.4 **Diplôme :** B.A. (majeure en information-communication)
- 1.5 **Date d'entrée en vigueur :** Septembre 2013

**2. Description générale du programme reconfiguré**

Cet énoncé de programme repose sur trois principes. Tout d'abord, celui de réduire le nombre de crédits de 126 à 120, tel qu'exigé par les directives de reconfiguration des programmes. En second lieu, celui d'actualiser la carte de cours ICOM en fonction de l'évolution des conditions de travail dans les milieux de l'information et des relations publiques. Enfin, il s'agit de profiter de cet exercice pour proposer également une mise à jour de la formation connexe nécessaire pour nos futures et futurs journalistes et relationnistes.

**2.1 Objectifs**

La majeure en information-communication vise la formation de communicatrices et de communicateurs capables de travailler autant dans le domaine du journalisme que des relations publiques. Elle mène directement au marché du travail tout en préparant l'étudiante et l'étudiant à la poursuite d'études supérieures.

Construit tant sur les besoins du marché du travail que sur des exigences de formation générale, ce programme fournit une excellente formation préparatoire pour le travail en journalisme (journal, revue, magazine, Internet, radio, télévision) et en relations publiques (dans les secteurs privé, public, parapublic, communautaire, culturel, etc.). Les diplômées et les diplômés sont en mesure de s'insérer dans le marché du travail dès l'obtention du baccalauréat.

Tout autant, cette majeure peut également mener au droit et à des études supérieures en communication et en administration publique, de même qu'à d'autres disciplines selon la mineure suivie et/ou avec propédeutique.

**2.2 Stratégies pédagogiques**

La formation en information-communication, répartie sur quatre ans, trouve son efficacité dans le juste équilibre entre les cours et contenus théoriques (fondements de la discipline, culture générale, recherche savante) et les activités pratiques (maîtrise des techniques de communication).

Le programme fait appel à la gamme classique des stratégies pédagogiques universitaires (cours magistraux, travaux de recherche individuels, présentations orales, compte rendu de lecture, séminaire, etc.), et à des stratégies axées sur la pratique (écriture journalistique, productions radiophoniques, télévisuelles, et sur le web, communications publiques, internes, gouvernementales, événementielles). Plusieurs cours ICOM reposent sur une présentation magistrale et/ou une théorisation immédiatement mise en pratique. Ces travaux amènent l'étudiante et l'étudiant à démontrer qu'ils ont bien assimilé les concepts, les modèles, les théories et les méthodes de la discipline.

Enfin, le séminaire constitue l'aboutissement du développement, durant ses trois premières années au sein du programme, des habiletés d'analyse et de pensée critique de l'étudiante ou de l'étudiant par la production d'une recherche en deux étapes : une communication dans le cadre d'un colloque public suivi de la remise d'un article savant susceptible d'être publié, tous deux sur un même thème touchant les médias ou les relations publiques.

### **2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.**

Nos diplômées et diplômés doivent faire preuve d'excellentes capacités de synthèse et d'analyse, d'une solide culture générale, d'une bonne compréhension des enjeux et des contextes de la communication, d'une maîtrise des outils de recherche et de production de l'information, d'une capacité de monter et réaliser des stratégies de communication, le tout attesté par des travaux sur le terrain.

Par les enseignements fondamentaux et dans des domaines connexes, ils sont ainsi en mesure de savoir être, c'est-à-dire de penser l'action de communication et de la situer dans l'espace public ainsi que dans l'organisation où ils œuvreront. Par l'enseignement technique de la communication, ils possèdent le savoir-faire, les compétences pratiques requises par le marché du travail. Enfin, par l'acquisition d'une méthodologie de recherche et de production de communications et d'articles savants, ils ont accumulé le savoir nécessaire pour, s'ils le désirent, entreprendre des études supérieures.

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du baccalauréat ès arts avec majeure en information-communication est donc en mesure de travailler de façon efficace pour tout média [écrit, radio, télévision, Internet], avec des connaissances particulières acquises dans sa mineure [science politique, économie, sciences sociales, etc.], qui peuvent permettre à l'employeur de l'affecter à la couverture d'un domaine spécialisé d'actualité.

Nos diplômées et diplômés sont également prêts à se lancer dans une carrière de relationniste ou d'agente ou d'agent de communication. À leur sortie de la majeure en information-communication, ils ont déjà une expérience d'écriture de communiqués, d'organisation de conférence de presse, de relations avec les médias, de communication interne, de communication de crise, de production de matériel promotionnel, de conception de plans et de stratégies de communication, etc.

Le séminaire permet non seulement aux étudiantes et étudiants de produire une communication et un article savant, mais aussi de leur faire goûter à la recherche scientifique. Certains d'entre eux, notamment celles et ceux qui participent au Concours annuel des jeunes chercheurs de l'Université de Moncton, sont ainsi incités à envisager la poursuite de leurs études en maîtrise.

## **3. La formation fondamentale**

### **3.1 Limites de la formation fondamentale**

Le programme de majeure en information-communication [ICOM] comporte deux volets de cours, l'un en journalisme et l'autre en relations publiques, avec 21 crédits dans chacun et un tronc commun de 27 crédits obligatoires, pour un total de 48 crédits. Il est à noter que les étudiantes et étudiants qui le désirent peuvent naviguer d'un volet à l'autre pour ainsi réaliser un parcours mixte journalisme-relations publiques.

Ces séquences sont de nature cumulative, condition pouvant retarder ou surcharger la progression d'une étudiante ou d'un étudiant qui transfère d'un autre programme ou d'un autre centre universitaire sans avoir complété la première partie de cours obligatoires ; elle ou il doit alors réussir ces préalables.

Le programme d'information-communication exige une bonne maîtrise de l'anglais et, particulièrement du français. Les résultats de tests de classement peuvent forcer certaines étudiantes et certains étudiants à suivre un ou quelques cours préparatoires avant de pouvoir s'inscrire aux cours obligatoires, FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite* en français, ainsi que ANGL1041 *Language, writing and reading* ou ANGL1044 *Business English*, ce qui peut retarder leur progression académique dans les pires des cas. L'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu au moins la note B dans le cours de français obligatoire FRAN1600 pour être accepté dans le premier cours de journalisme, ICOM2781 *Journalisme écrit I*. En conséquence, certains doivent reprendre ce cours de français obligatoire afin d'obtenir la note minimale pour poursuivre leur parcours, qu'elles ou ils soient en journalisme ou en relations publiques puisque le cours *Journalisme écrit I* est commun aux deux volets.

La formation fondamentale est donnée en quatre étapes.

Première année :

Les théories, concepts et pratiques de base en communication [ICOM1000 *Intro à la communication*] sont présentés à l'étudiante ou l'étudiant ; de plus, on l'amène à réaliser la nécessité pour tout journaliste ou relationniste de suivre quotidiennement l'actualité et de ne cesser de développer de façon continue ses connaissances générales [ICOM1853 *Actualité et culture I*] en se concentrant, pour ce premier niveau des cours *Actualité et culture*, sur la région de l'Atlantique.

Deuxième année : peu importe son parcours, l'étudiante ou l'étudiant entre dans l'apprentissage concret du journalisme [ICOM2781 *Journalisme écrit I*, qui porte principalement sur la rédaction d'articles] et des relations publiques [ICOM2520 *Relations publiques*], en plus d'être initié à l'expression orale [ICOM2100 *Expression orale*], de parfaire ses connaissances de l'actualité et du Canada ainsi que d'être initié à la recherche savante [ICOM2853 *Actualité et culture II*]. En plus de ces quatre (4) cours obligatoires, c'est en deuxième année que débutent les volets spécialisés. En journalisme, nous offrons les cours ICOM2220 *Journalisme en ligne*, ICOM2230 *Contextes médiatiques* qui se penche sur les contextes historique, économique, politique et organisationnel dans lesquels les médias opèrent, et ICOM2782 *Journalisme écrit II* portant sur le journalisme d'opinion. De son côté, le parcours relations publiques comprend ICOM2320 *Communication multimédia*, ICOM2330 *Communication interne* qui aborde la communication interne et ICOM2340 *Communication persuasive* qui développe les habiletés à créer des messages efficaces.

Troisième année : le cours obligatoire ICOM3853 *Actualité et culture III* permet de compléter leur préparation à la recherche universitaire et d'aborder l'actualité et les connaissances culturelles internationales. Le volet en journalisme aborde les cours de radio [ICOM3771 et 3772 *Journalisme radio I et II*], et de télé [ICOM3101 et 3102 *Journalisme télévisuel I et II*], alors que le volet en relations publiques permet à l'étudiante et l'étudiant de prendre contact avec différentes formes spécialisées de communication [ICOM3100 *Communication gouvernementale*, ICOM3220 *Communication de crise*, ICOM3230 *Communication interculturelle*, ICOM3600 *Communication promotionnelle*].

Quatrième année : l'étudiante ou l'étudiant vit deux moments forts de son développement, soit le stage dans un média ou un bureau de communication [ICOM4601 *Stage*], lui permettant de mettre en pratique sur le terrain les connaissances et techniques acquises, ainsi que le séminaire qui l'amène à présenter une communication scientifique dans un colloque public et, de là, à rédiger un article savant [ICOM4700 *Séminaire*].

### **3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.**

#### Cours connexes obligatoires

Les disciplines connexes obligatoires dans le cadre de la formation fondamentale en information-communication permettent d'élargir les connaissances dans des disciplines qui, invariablement, croiseront le chemin de tout journaliste ou relationniste.

En première année, l'étudiante ou l'étudiant des deux volets est ainsi initié à la sociologie [SOC1000 *Introduction à la société*], à l'économie [ECON1011 *Introduction à l'économie*], à la politique [SCPO1000 *Science politique I* ou SCPO1050 *Vie politique canadienne*] et aux religions [SCRE1110 *Les grandes religions*].

Au chapitre de la recherche, le cours [SOC2002 *Méthodes I*] poursuit, en deuxième année et pour les deux volets, la démarche d'initiation à la recherche scientifique, fournissant ainsi les outils de base pour le séminaire de quatrième année.

En troisième année, les étudiantes et étudiants des deux parcours se penchent sur les valeurs éthiques et la déontologie propres au monde de l'information [PHIL3475 *Éthique de l'information*].

### 3.3 Liste des cours exigés

**Tableau I**  
**Formation fondamentale (majeure en information-communication)**

<b>Formation fondamentale</b>	<b>66 crédits</b>
<b>Discipline principale</b>	<b>48 crédits</b>
<b>Discipline principale – cours obligatoires</b>	<b>27 crédits</b>
ICOM 1000 <i>Intro à la communication</i>	3
ICOM 1853 <i>Actualité et culture I</i>	3
ICOM 2100 <i>Expression orale</i>	3
ICOM 2520 <i>Relations publiques</i>	3
ICOM 2781 <i>Journalisme écrit I</i>	3
ICOM 2853 <i>Actualité et culture II</i>	3
ICOM 3853 <i>Actualité et culture III</i>	3
ICOM 4601 <i>Stage</i>	3
ICOM 4700 <i>Séminaire</i>	3
<b>Discipline principale – cours à option</b>	<b>21 crédits</b>
Choisir <b>21 crédits</b> dont 9 crédits de niveau 2000 et 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi le volet journalisme ou le volet relations publiques ou parmi les deux volets :	
<b>Volet journalisme</b>	
ICOM 2220 <i>Journalisme en ligne</i>	3
ICOM 2230 <i>Contextes médiatiques</i>	3
ICOM 2782 <i>Journalisme écrit II</i>	3
ICOM 3101 <i>Journalisme télévisuel I</i>	3
ICOM 3102 <i>Journalisme télévisuel II</i>	3
ICOM 3771 <i>Journalisme radio I</i>	3
ICOM 3772 <i>Journalisme radio II</i>	3
<b>Volet relations publiques</b>	
ICOM 2320 <i>Communication multimédia</i>	3
ICOM 2330 <i>Communication interne</i>	3
ICOM 2340 <i>Communication persuasive</i>	3
ICOM 3100 <i>Communication gouvernementale</i>	3
ICOM 3220 <i>Communication de crise</i>	3
ICOM 3230 <i>Communication interculturelle</i>	3
ICOM 3600 <i>Communication promotionnelle</i>	3
<b>Disciplines connexes</b>	<b>18 crédits</b>
<b>Disciplines connexes – cours obligatoires</b>	<b>15 crédits</b>
SOCI 1000 <i>Introduction à la société</i>	3
ECON 1011 <i>Introduction à l'économie</i>	3
SCRE 1110 <i>Les grandes religions</i>	3
SOCI 2002 <i>Méthodes I</i>	3
PHIL 3475 <i>Éthique de l'information</i>	3
<b>Disciplines connexes – cours à option</b>	<b>3 crédits</b>
SCPO 1000 <i>Science politique I</i>	3
<b>ou</b>	
SCPO 1050 <i>Vie politique canadienne</i>	

#### 4. La formation générale

Certains des objectifs de formation générale sont couverts par des cours de formation fondamentale étant donné leur nature.

##### 4.1 Initiation au travail universitaire

Le nouveau cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel* offre à l'étudiante ou à l'étudiant, dès son entrée à l'université, une base méthodologique pour faciliter l'acquisition de connaissances et la réussite académique : prises de notes, recherche documentaire, organisation d'un travail, etc. De plus, le cours de sociologie SOCI2002 *Méthodes I* initie à la recherche universitaire et consolide cet objectif.

#### **4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Le cours obligatoire ICOM3853 *Actualité et culture III* porte sur l'actualité et la culture internationales et le cours obligatoire des disciplines connexes SCRE1100 *Les grandes religions* ouvre également le regard sur la culture religieuse de l'Autre et permet de consolider cet objectif, ces deux cours s'adressant aux étudiantes et étudiants des deux volets. Dans le volet relations publiques, le cours ICOM3230 *Communication interculturelle* se penche sur la façon de communiquer avec l'Autre, celui ou celle d'un autre pays, mondialisation oblige, ou faisant partie d'une minorité visible à l'intérieur de nos frontières. Nous avons identifié le cours ICOM3853 comme répondant à cet OFG.

#### **4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Le cours obligatoire dans les disciplines connexes *Introduction à la société* [SOC11000] assure l'atteinte de cet objectif. Le cours ICOM1000 *Introduction à la communication* permet également une initiation à la responsabilité sociale et citoyenne au niveau de la communication. Nous avons toutefois identifié le cours SOC11000 comme répondant à cet OFG.

#### **4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité**

Les 18 crédits de cours obligatoires et à option dans les disciplines connexes permettent l'atteinte de cet objectif : ECON1011 *Introduction à l'économie*, PHIL3475 *Éthique de l'information*, SCPO1000 *Science politique I* ou SCPO1050 *Vie politique canadienne*, SCRE1110 *Les grandes religions*, SOC11000 *Introduction à la société* et SOC2002 *Méthodes I*. Nous avons identifié le cours ECON1011 *Introduction à l'économie* comme répondant à cet OFG.

#### **4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Les étudiantes et étudiants doivent puiser dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour atteindre cet objectif.

#### **4.6 Sensibilité aux arts et lettres**

Les étudiantes et étudiants doivent puiser dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à cet objectif.

#### **4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique**

Le cours obligatoire des disciplines connexes PHIL3475 *Éthique de l'information* développe la pensée logique et critique de l'étudiante ou de l'étudiant dans le domaine qui constitue sa majeure, l'information.

#### **4.8 Capacité de s'exprimer en français**

Les cours obligatoires FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite* accroissent la qualité du français de nos étudiantes et étudiants. Il faut ajouter à cela les pénalités assez sévères pour les fautes de français dans les travaux des cours d'information-communication, pénalités variant de 2 à 5 % la faute, sans seuil limite, selon la longueur des textes et le nombre d'années au bac, ce qui stimule la volonté de bien écrire et de bien parler en français.

#### **4.9 Capacité de s'exprimer en anglais**

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en information-communication doit réussir soit ANGL1041 *Language, Writing and Reading*, soit ANGL1044 *Business English*.

**Tableau 2**

**Formation générale ou cours au choix  
de la majeure en information-communication**

<b>Formation générale ou cours au choix</b>	<b>Cours permettant d'atteindre l'OFG</b>	<b>Cours au choix*</b>
<b>OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
<b>OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</b> : atteint par des cours obligatoires et un cours à option de la formation fondamentale (discipline principale)	ICOM 3230 <i>Communication interculturelle</i> ICOM 3853 <i>Actualité et culture III</i> SCRE1100 <i>Les grandes religions</i>	X
<b>OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</b> : atteint par des cours obligatoires de la formation fondamentale (discipline principale et discipline connexe)	SOCI 1000 <i>Introduction à la société</i>  ICOM 1000 <i>Intro à la communication</i>	X
<b>OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	ECON 1011 <i>Introduction à l'économie</i> PHIL3475 <i>Éthique de l'information</i> SCPO1000 <i>Science politique I</i> ou SCPO1050 <i>Vie politique canadienne</i> SCRE1110 <i>Les grandes religions</i> SOCI1000 <i>Introduction à la société</i> SOCI2002 <i>Méthodes I</i>	X
<b>OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences</b> : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
<b>OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres</b> : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
<b>OFG 7 – Capacité de pensée logiquement et de manière critique</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	PHIL 3475 <i>Éthique de l'information</i>	X
<b>OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français</b> : atteint par deux cours obligatoires de la formation générale	FRAN 1500 <i>Communication orale</i> FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	
<b>OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL 1041 <i>Language, Writing and Reading</i> <b>ou</b> ANGL 1044 <i>Business English</i> <b>ou</b> (3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	

\*Le programme de majeure en information-communication tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 12 crédits de cours au choix puisque quatre (4) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

\*\* BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale.

